



Date de publication : 23 juin 2025

La directrice de l'Administration du personnel

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 23 juin 2025 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne-Sophie MARTENOT, directrice générale des Ressources Humaines, à Mme Delphine MOREAU, directrice de l'Administration du personnel le 23 juin 2025 ;

Délégation permanente est donnée à M. Gérard POURNIT, chef du Service des Traitements Indemnités Prestations diverses ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Isabelle NONIS, son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Service des Traitements Indemnités Prestations diverses.

M. Gérard POURNIT et Mme Isabelle NONIS peuvent subdéléguer leur signature aux agents du personnel des cadres du Service des Traitements Indemnités Prestations diverses.

Fait à Paris, le 23 juin 2025

Delphine MOREAU